

11^e Séminaire des ODPE

Espace Reuilly-Paris

17 octobre 2023



Allocutions d'ouverture

FLORENCE DABIN

Présidente du GIP France Enfance Protégée

Pierre STECKER

Directeur général du GIP France Enfance Protégée



Retour sur l'activité 2023 de l'ONPE

ANNE OUI

Chargée de mission à l'ONPE



Les missions de l'ONPE, centre national de ressources





Mise en cohérence et production de données : chiffres clés, évolution du dispositif de protection de l'enfance, pupilles de l'état, étude longitudinale des parcours d'enfants dans 3 départements.

Amélioration des connaissances : 2 appels à projets recherche via le conseil scientifique de l'ONPE

➤ Thématique 2023 : « Parentalité et protection de l'enfance »

Amélioration des connaissances : séminaire de recherche 2022-2023 sur la question des négligences

Deux études ONPE en cours en 2023 :

- Etude sur les projets de vie et la prise en compte des besoins des enfants en suppléance parentale longue,
- Etude sur la scolarité des enfants protégés.



Note sur l'état des lieux de la mise en place des ODPE en France

Accessible en suivant [ce lien](#)

Dossier sur la participation collective des enfants protégés

Accessible en suivant [ce lien](#)

Rapport relatif à la situation des pupilles de l'Etat

Accessible en suivant [ce lien](#)

Revue de littérature sur l'inceste et les violences sexuelles intrafamiliales

Accessible en suivant [ce lien](#)

Publication des ONPE Synthèses

Dernier numéro accessible en suivant [ce lien](#)



Publications récurrentes : les chiffres clés de la protection de l'enfance, enquête sur la situation des pupilles de l'Etat...

Deux appels à projet recherche, la thématique de 2024 devant être finalisée en novembre prochain

Publications de deux rapports d'étude :

- Les projets de vie et la prise en compte des besoins des enfants en suppléance parentale longue,
- La scolarité des enfants protégés.

Travaux sur les questions d'évaluation en protection de l'enfance et sur les données d'activité des CRIP, en vue d'un rapport annuel d'observation de la politique publique

Événements en 2024



**La journée du prix de
thèse ONPE-Fondation
de France**
28 mai 2024

Lien vers la [page dédiée](#) sur le site
de l'ONPE

**Lancement du
séminaire
« Logement, familles
et protection de
l'enfance »**
**4 séances en
2023/2024**

Lien [vers le programme](#) de la 1^{ère}
séance

**webinaires
Recherches et
Pratiques sur les
recherches validées
par le conseil
scientifique**

**RDV de l'ONPE sur la
participation
collective des enfants
protégés**

Un travail partenarial renforcé



En interne du GIP FEP : un renforcement des liens avec l'AFA, le CNAOP et le Snated.

Poursuite de l'animation du réseau des ODPE

Poursuite d'un travail en réseau avec les directeurs enfance famille

Mise en place d'un réseau des acteurs de la formation

Lancement d'un réseau des jeunes chercheurs

➤ Création d'une adresse générique : onpe.reseaujeuneschercheurs@france-enfance-protgee.fr

Renforcement des relations avec les services de l'Etat, les services départementaux et le secteur associatif

Participation au groupe enfance de l'ADF, au CNPE, au HCFEA, au groupe d'appui de la CNAPE, à ESN...

LES SUPPORTS DE L'ONPE : CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES



Un site internet

www.onpe.gouv.fr



Une plateforme collaborative :

« Le réseau des ODPE »

Accessible en suivant [ce lien](#)



La lettre de l'ONPE

Pour s'inscrire, suivre [ce lien](#)



Une adresse générique pour le réseau des ODPE :

onpe.reseauodpe@france-enfance-protgee.fr



Une Chaîne You tube

Accessible en suivant [ce lien](#)



Des rencontres régulières et des publications, en libre accès, sous des formats diversifiés.

Etudes, rapports, fiches synthétiques, temps d'échange...qui allient apport scientifique et observation des pratiques.



Un compte LinkedIn

Accessible en suivant [ce lien](#)

1.

LES DONNEES EN PROTECTION DE L'ENFANCE : QUELS INDICATEURS PARTAGÉS AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL ?

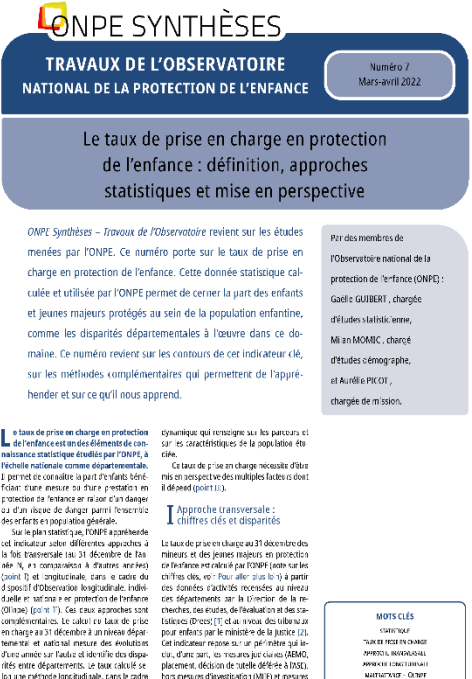
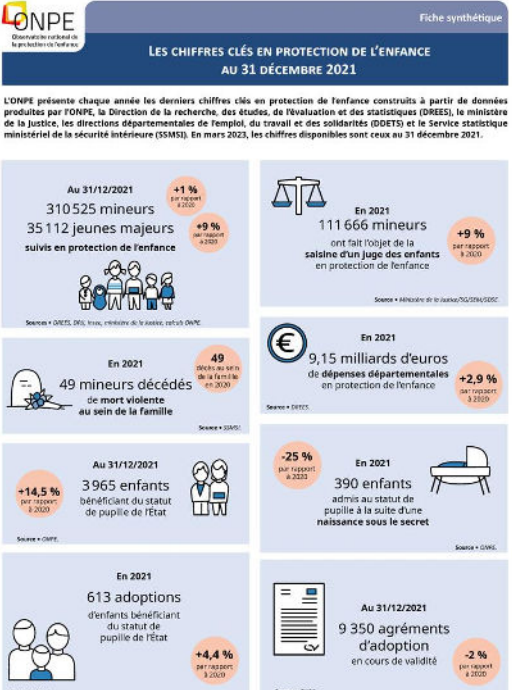
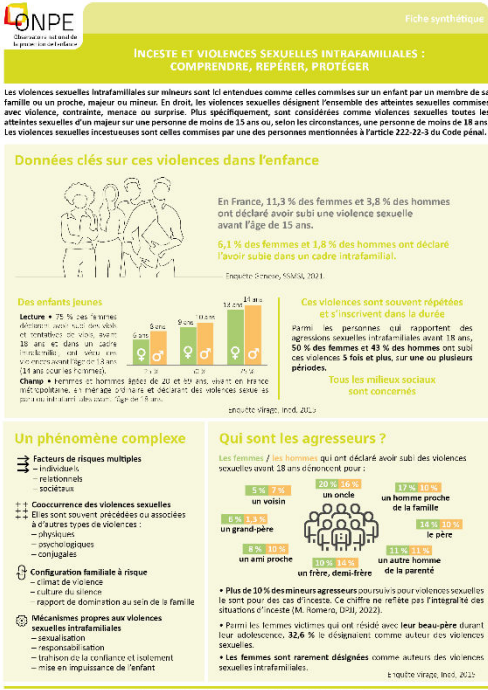
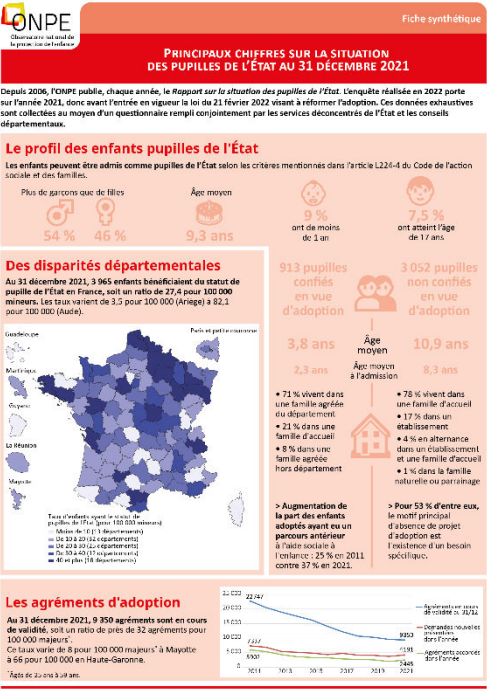
Milan Momic, Chargé d'études à l'ONPE

Anne Oui, Chargée de mission à l'ONPE

Philippe Calo, Chargé de mission à l'ODPE de l'Aisne

Connaissance chiffrée : une des missions de l'ONPE

- Les données chiffrées et les indicateurs : une question centrale
- Dès son premier RAGP, l'ONPE s'est attaché à produire et diffuser des indicateurs
- Productions / illustrations



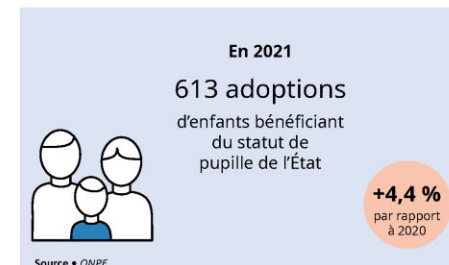
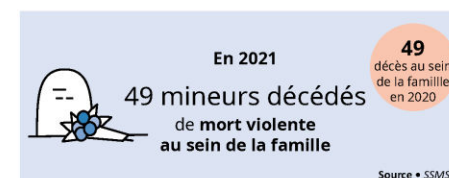
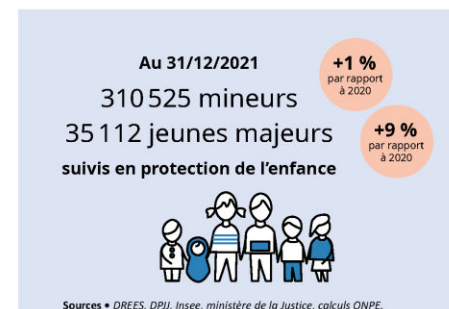
Note « Les chiffres clés en protection de l'enfance »

- Mise à disposition de quelques indicateurs
 - Robustes
 - Disponibles
 - Permettant un suivi temporel
- Mobilisation de différentes sources de données
 - DREES
 - DPJJ
 - Tribunaux pour enfants
 - SSMSI
 - ONPE

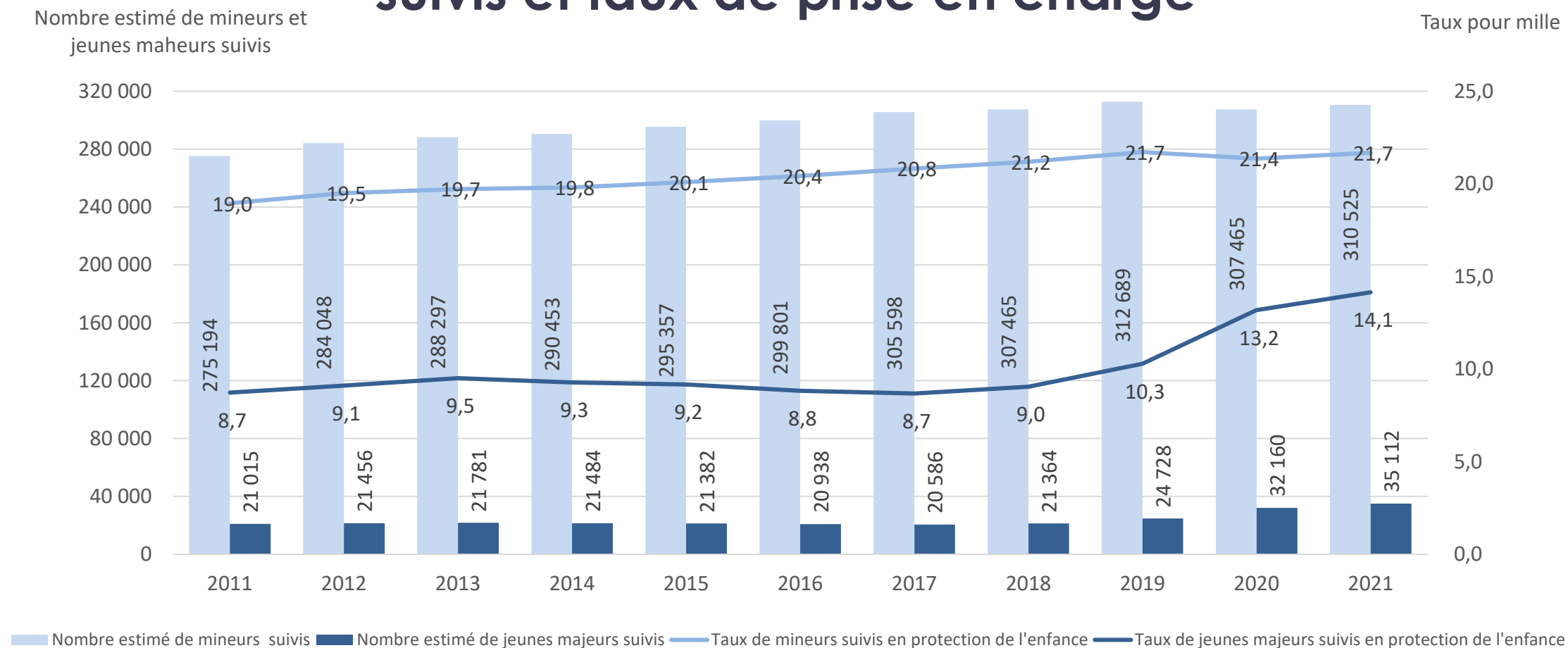
La note « Chiffres clés en protection de l'enfance au 31 décembre 2021 » est accessible en suivant [ce lien](#)

LES CHIFFRES CLÉS EN PROTECTION DE L'ENFANCE AU 31 DÉCEMBRE 2021

L'ONPE présente chaque année les derniers chiffres clés en protection de l'enfance construits à partir de données produites par l'ONPE, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), le ministère de la Justice, les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). En mars 2023, les chiffres disponibles sont ceux au 31 décembre 2021.



Estimation nationale du nombre de mineurs, de jeunes majeurs suivis et taux de prise en charge



Sources : DREES, DPJJ, Insee (estimation de population au 1^{er} janvier 2021, résultats provisoires arrêtés fin 2021), ministère de la justice, calculs ONPE.

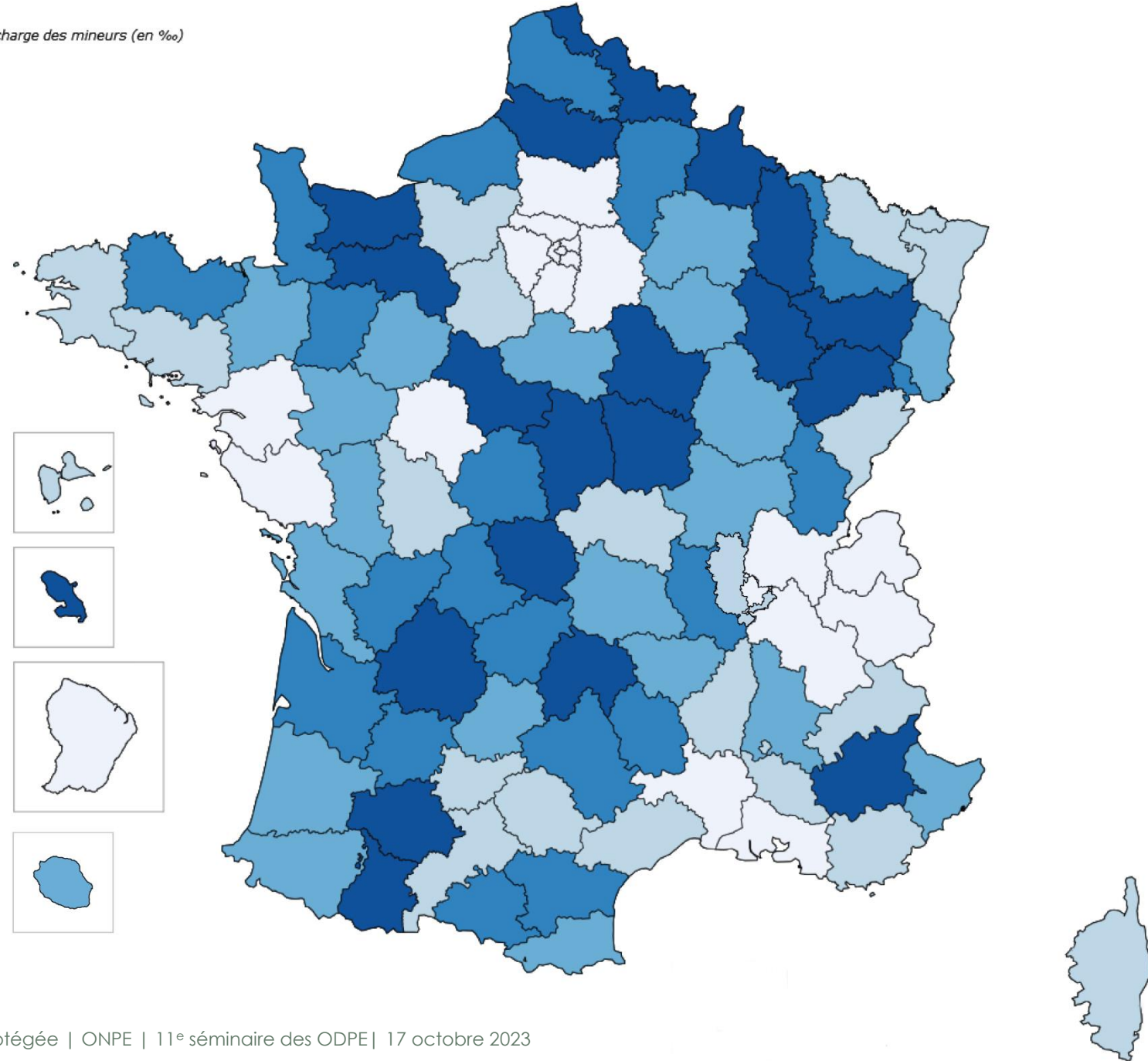
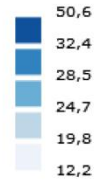
Taux de prise en charge des mineurs au 31 décembre 2021

- Taux moyen : 21,7‰
- Taux minimum* : 12,2‰ dans les Yvelines
- Taux maximum* : 50,6‰ dans la Nièvre

Champ : mineurs faisant l'objet d'une prestation ou mesure d'accueil en protection de l'enfance, au 31 décembre 2021. France entière hors Mayotte.

Sources : Drees, Insee (estimations de population au 1er janvier 2021, résultats provisoires arrêtés fin 2021), calculs ONPE.

Taux de prise en charge des mineurs (en ‰)



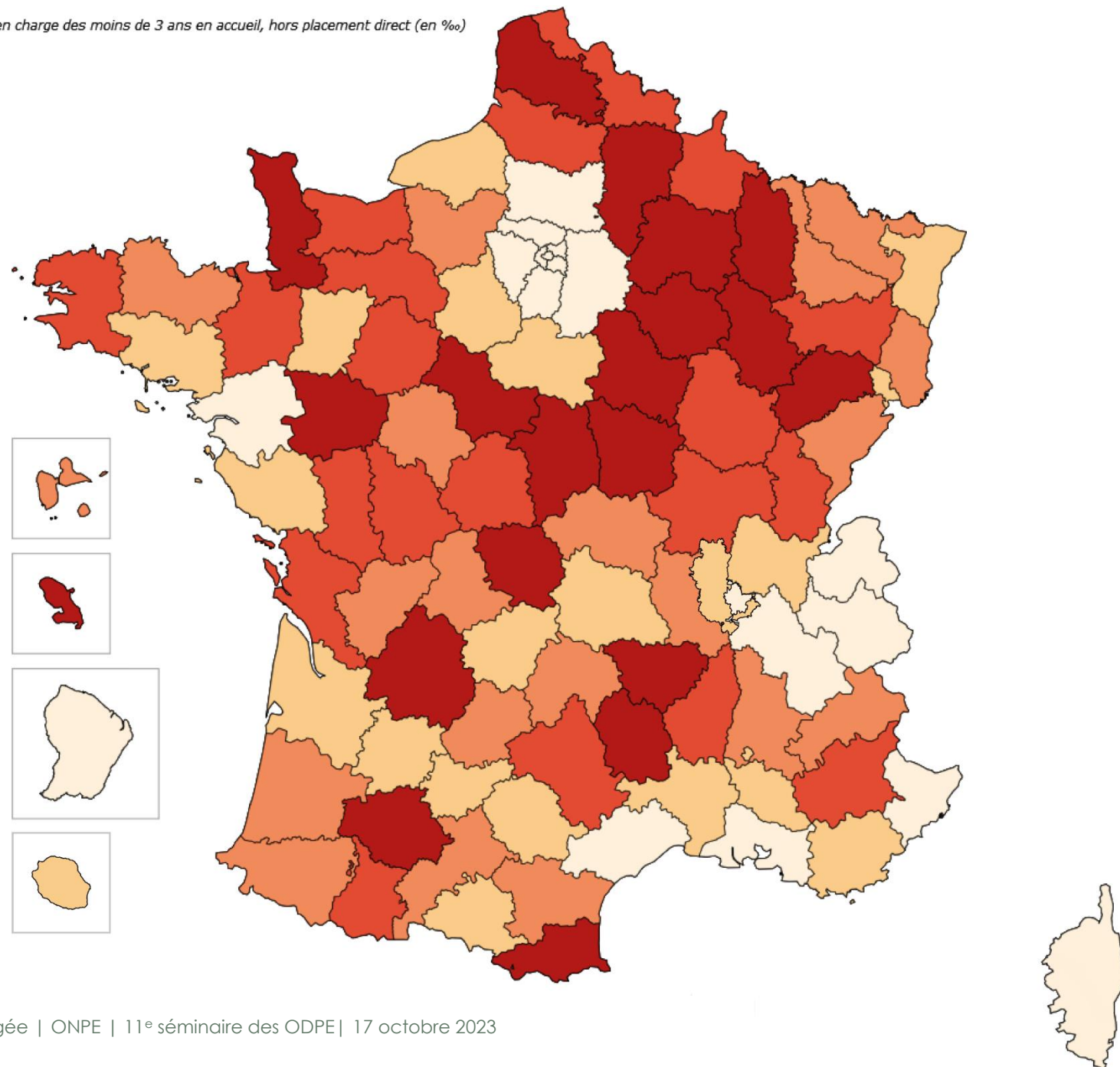
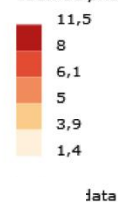
Taux de prise en charge en accueil (hors placement direct) des enfants âgés de moins de 3 ans au 31 décembre 2021

- Taux moyen : 4,9‰
- Taux minimum : 1,4‰ dans les Yvelines
- Taux maximum : 11,5‰ dans la Nièvre

Champ : mineurs faisant l'objet d'une prestation ou mesure d'accueil, hors placement direct, en protection de l'enfance, au 31 décembre 2021. France entière hors Mayotte.

Sources : Drees, Insee (estimations de population au 1er janvier 2021, résultats provisoires arrêtés fin 2021), calculs ONPE.

Taux de prise en charge des moins de 3 ans en accueil, hors placement direct (en ‰)



L'observation longitudinale

Constats sur la connaissance
chiffrée en protection de
l'enfance

- Observation concentrée sur les mesures
- Absence de connaissance sur les parcours des enfants
- Absence de connaissance sur les doubles prises en charge

Développement
d'approches longitudinales

- Apports des approches longitudinales
- Expériences d'études de parcours
- Construction progressive du dispositif Olinpe

Etude longitudinale d'une cohorte d'enfants nés en 2012 dans 3 départements

Une étude de suivi longitudinal menée avec 3 départements à partir des variables retenues dans OLINPE

- Suivi d'une cohorte d'enfants nés en 2012 dans les Côtes-d'Armor, le Finistère et le Vaucluse
- Etude aux 4 ans, 5 ans et 9 ans des enfants

Une étude exploratoire

- La nécessité de définir une méthode d'étude dans le groupe d'exploitation
- Fixer des règles pour mesurer la durée des prises en charge
- Des enseignements en creux

Quelques résultats :

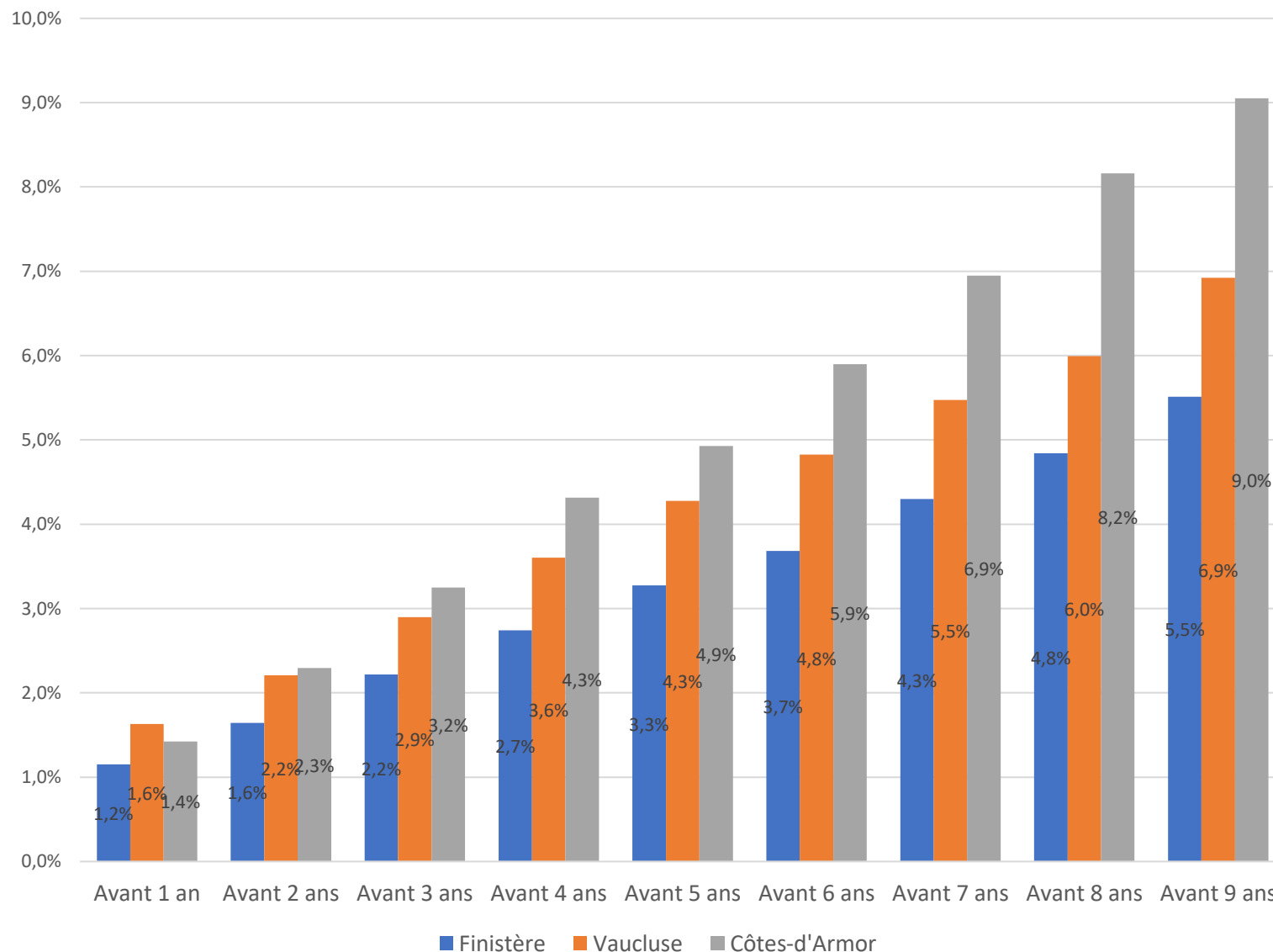
- Dans les 3 départements, plus de 80 % des enfants nés en 2012 et ayant bénéficié d'une prestation ou mesure avant l'âge de 9 ans ont commencé leur parcours par une intervention à domicile, administrative ou judiciaire
- Entre 13 et 17 % des enfants sont entrés par une mesure de placement

Sources : données transmises par les 3 départements – CD 22, 29 et 84.

 La note statistique « Étude des parcours en protection de l'enfance jusqu'à l'âge de 5 ans des enfants nés en 2012 dans trois départements français » est accessible en suivant [ce lien](#).

Etude longitudinale : taux de prise en charge aux 9 ans de la cohorte

- Taux de prise en charge
 - Numérateur : enfants nés en 2012 ayant bénéficié d'au moins une prestation/mesure, y compris TISF, avant l'âge X
 - Dénominateur : naissances domiciliées en 2012.



LES DONNÉES EN PROTECTION DE L'ENFANCE:

QUELS INDICATEURS PARTAGÉS AU NIVEAU NATIONAL
ET LOCAL?

17 octobre 2023

UNE MÉTHODOLOGIE INSTALLÉE

La détermination des infos à retenir

Les sources d'information

- L'exploitation des chiffres DREES
- Les extractions logiciels

Le travail de rendu compte

- Choix de présentation des actions (cartographie, diagrammes,...)
- Mise en place des navettes de relecture
- Validation par comité de rédaction et DEF



Pour maintenir cette dynamique ODPE et des chiffres clés utiles au pilotage, et compte tenu de la taille modeste du territoire, le Service Pilotage et Prospectives s'appuie sur 4 axes:

Être au plus près des partenaires membres de l'ODPE

Se rendre attractif auprès des universités les plus proches

Solliciter les ressources locales

Impliquer l' élu de référence

Être au plus près des partenaires membres de l'ODPE

DDSP 02 (Direction Départementale de la Sécurité Publique de l'Aisne)

1 Missions

La police nationale a pour mission générale la protection des personnes et des biens. Dans ce cadre, elle a pour vocation :

La lutte contre la délinquance sous toutes ses formes,

Le traitement des enquêtes judiciaires,

La lutte contre l'insécurité routière,

La gestion des violences urbaines,

La gestion du maintien de l'ordre,

La gestion des services d'ordre notamment en encadrant les grands événements.

2 Coordonnées



DDSP 02, 41 rue Roger Salengro, 02 000 LAON



03 23 25 16 00



ddsp02@interieur.gouv.fr

3 Publics visés et actions mises en œuvre au titre de la protection de l'enfance

La police nationale intervient à deux niveaux au titre de la protection de l'enfance :

Enquêtes judiciaires

Public visé : tout mineur victime

Etablissement des enquêtes judiciaires relatives aux faits dont sont victimes les mineurs, que ce soient des violences physiques, sexuelles, privations de soins ou toute autre infraction et qui sont portées à la connaissance des enquêteurs soit par un dépôt de plainte, soit par un signalement, soit d'initiative à l'occasion de la découverte d'une situation de mineur en danger.

Actions de prévention et d'information

Public visé : les mineurs scolarisés

- Actions de prévention en milieu scolaire par un policier dédié au sein des établissements scolaires relevant de la compétence de la police nationale. Spectre large des thématiques abordées (ex : prévention de la toxicomanie, de l'alcool, des dangers d'Internet, le racket, les violences et le harcèlement scolaire, les violences domestiques, les infractions à caractère sexuel)

- Messages d'information sur la page Facebook de la police nationale de l'Aisne (ex : relais du n° 119 enfance en danger).

4 Perspectives 2023

La loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur acte la création d'office central contre les violences faites aux mineurs. Le futur office dont le périmètre missionnel n'est pas encore définitif aura vocation à piloter l'ensemble de la filière judiciaire en matière de violences faites aux mineurs. A ce jour, ces violences sont aujourd'hui traitées par les services locaux de sécurité publique (commissariats) notamment les dossiers de violences sexuelles dans le cadre familial (inceste), institutionnelles (église, association, sports etc) ou autres.

Nombre de mineurs mis en cause sur les 3 dernières années

	2020	2021	2022	Évolution
Majeurs	2 774	3 384	3813	12,68 %
Mineurs	571	659	485	-26,40 %
% mineurs/Mis en cause	17,07%	16,3%	11,28 %	-30,80 %

Nombre de mineurs dans les atteintes volontaires à l'intégrité physique (atteintes aux personnes)

	2020	2021	2022	Évolution
Mis en cause	1 151	1 402	1245	-11,20 %
Mineurs	175	238	132	-44,54 %
% mineurs/Mis en cause	15,2%	16,98%	10,60 %	-37,22 %

Nombre de mineurs dans les atteintes aux biens

	2020	2021	2022	Évolution
Mis en cause	816	827	719	-13,08 %
Mineurs	213	233	192	-17,60 %
% mineurs/Mis en cause	26,1%	28,17%	26,70 %	-5,22 %

Se rendre attractif auprès des universités les plus proches

FICHE DE POSTE STAGIAIRE M2

IDENTIFICATION DU POSTE			
Intitulé du poste : (au regard du répertoire des métiers)	Stagiaire M2		
Classification au tableau des effectifs (TE) :	statut	catégorie	cadre d'emploi
	Etudiant	Sans objet	Master 2
Direction :	Direction de l'Enfance et de la Famille		
Service/Pôle :	Service Pilotage et Prospective		
Lieu de travail :	LAON		

REPERTORISATION	
Famille professionnelle :	Sciences de l'ingénierie du sanitaire et du social

MISSIONS
Rattaché(e) au Service du Pilotage et de la Prospective de la Directrice de l'enfance et de la Famille, le ou la stagiaire recruté(e) sera chargé(e) de : Réaliser l'étude dont le sujet est : Le devenir des enfants confiés à l'ASE de l'Aisne, entre 18 et 21 ans Cette étude a pour finalité d'éclairer la DEF sur la situation des jeunes majeurs qui étaient suivis par l'ASE à leur majorité. Différents champs devront être investigués : le logements, l'insertion socio-professionnelle, la poursuite de l'accompagnement éducatif, l'intervention d'autres services que ceux de l'ASE, les relations familiales, ainsi que tout autre thématique utile à l'étude. Au-delà des données statistiques, une analyse sur les facteurs de changements (impact des travailleurs sociaux et des procédures en place, intervention des partenaires, rôles des parents/familles) est attendue. La détermination de la cohorte et de l'échantillonnage (territoires, mixité, âge) sera décidée à la mise en place du stage.

ENVIRONNEMENT ET RELATIONS		
A l'intérieur du service	Avec d'autres services du Département	Avec l'extérieur
- Directeur de l'Enfance et de la Famille, - Chefs de service/adjoints, et agents de la DEF - Tuteur désigné au sein de ce service	- Les UTAS - Direction Informatique,	A voir avec le tuteur de stage, en fonction des besoins. : - Les administrations de l'Etat (DDCS, PJJ, DSDEN...), - L'Agence Régionale de la Santé, - Les autorités judiciaires (juges pour enfants, parquets...), - L'EPSMD, - La MDPH, - Les MECS, - L'ADSEA et tous les partenaires associatifs (Associations d'assistants familiaux...) dans le domaine de l'enfance.

Supérieur hiérarchique direct (fonction)	Tuteur de stage, sous-couvert de la Cheffe du service Pilotage et Prospective
--	---

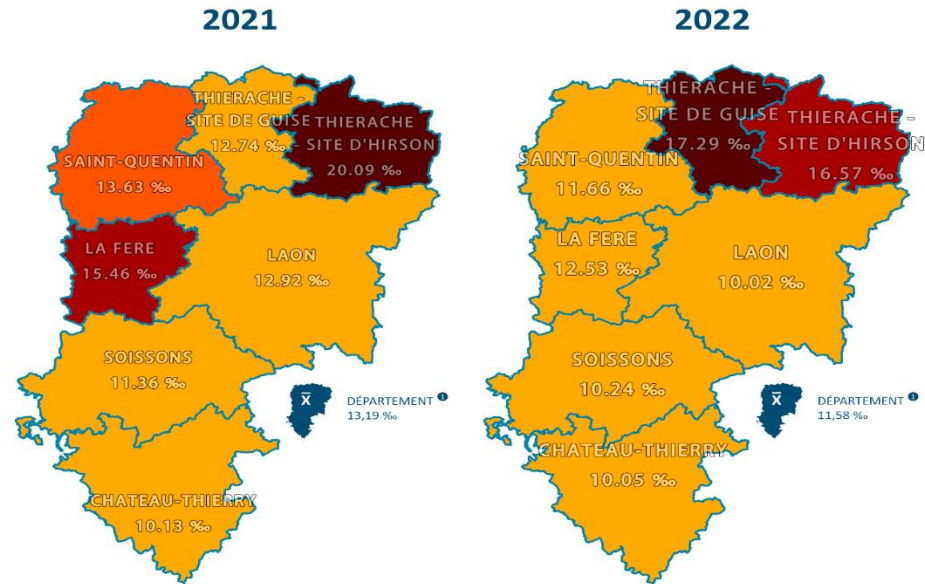
-COMPÉTENCES NECESSAIRES-			
SAVOIRS	Niveau recherché		
	connaissances de base	maîtrise	expertise
Valeurs du service public et éthique professionnelle		X	
Compétences juridiques	X		
Cadre réglementaire de la Protection de l'enfance et du Droit de la famille	X		
Connaissance des outils informatiques		X	
Connaissance dans les domaines spécifiques suivants : - Connaissance de l'environnement sanitaire et social, des enjeux et évolutions des politiques publiques du domaine, - Connaissance des acteurs de l'Action sociale et de leurs champs de compétence.		X	
SAVOIRS-FAIRE	Niveau recherché		
	connaissances de base	maîtrise	expertise
Capacités d'analyse et de synthèse			X
Organisation et rigueur		X	
Travail en équipe et en partenariat		X	
Communication	X		
Capacités de rédaction			X
Gestion de projet		X	
Capacités techniques ou méthodologiques spécifiques : - Méthode d'observation et prospective - Technique de recherche documentaire et benchmarking			X
Méthode en ingénierie de recherche et d'étude			X
SAVOIR ETRE (qualités)	Niveau recherché		
	connaissances de base	maîtrise	expertise
Sens des relations humaines		X	
Adaptation		X	
Expression orale		X	
Sens de l'écoute et aptitude à communiquer		X	
Esprit d'initiative et sens des responsabilités		X	
Discretion professionnelle			X

Solliciter les ressources locales

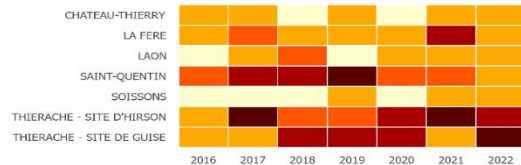
OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

RATIO D'INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES (IP)

Évolution du ratio 2021 - 2022



Évolution du ratio 2016 - 2022



Ratios (en ‰) ①



Édition : 15/05/2023
Cartographie éditée par

le Pôle SIG du Conseil départemental

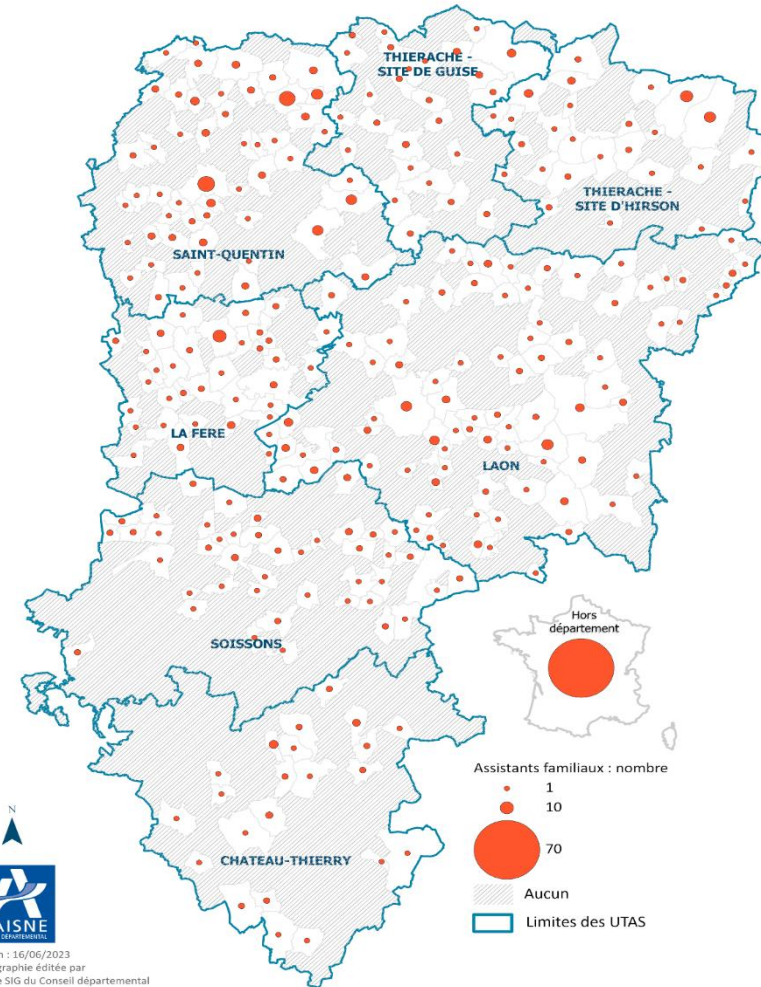
Sources : BD TOPO IGN / DI - DEF du CD02 / Service pilotage et prospectives

① ratio rapporté à la population des - de 18 ans de l'UTAS.

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ASSISTANTS FAMILIAUX

Répartition communale au 31 décembre 2022



Édition : 16/06/2023
Cartographie éditée par

le Pôle SIG du Conseil départemental

Sources : BD TOPO IGN / DI - DEF du CD02 / Service

pilotage et prospectives

Impliquer l'élú de référence



L'ODPE de l'Aisne
*Observatoire Départemental
de la Protection de l'Enfance*
vous invite à la matinale

INVITATION

**LA PROSTITUTION
DES MINEURS**
COMPRENDRE POUR AGIR EN PARTENARIAT

Mardi 7 novembre 2023
de 9h30 à 12h45
Espace des solidarités
28 rue Fernand Christ
02000 LAON

2. L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET D'INCESTE

*Simha Bitton, Chargée d'études et doctorante en contrat Cifre à l'ONPE
Jeanne L'Hour Clavel, Directrice de la protection de l'enfance et de la famille du département de la Gironde*

Revue de la littérature : l'inceste et les violences sexuelles intrafamiliales

Simha Bitton, Chargée d'études et doctorante en contrat Cifre à l'ONPE

Contexte de la revue de littérature de l'ONPE

Des objectifs pluriels :

- ✓ **Recenser les connaissances** disponibles sur le sujet des violences sexuelles intrafamiliales pour avoir une lecture **pluridisciplinaire** de ce **phénomène complexe**
- ✓ Identifier les besoins, **favoriser le repérage** et le **processus de révélation** des enfants victimes de violences sexuelles
- ✓ Mieux comprendre les **pratiques et ressources mobilisables** dans leur **protection** et leur **accompagnement**

Méthode de sélection des références

- ✓ Etat des lieux actualisé des recherches dans une perspective pluridisciplinaire et Internationale
- ✓ 34 fiches de lecture restituant des recherches publiées en langue française et anglaise entre 2010 et 2022
- ✓ Une synthèse transversale proposant une analyse croisée et donnant une perspective globale du sujet
- ✓ Recensement des recommandations émises dans les travaux de recherche

-
6. CYR M., McDUFF P., COLLIN-VÉZINA D., et HÉBERT M. (2012). Les agressions sexuelles commises par un membre de la fratrie : En quoi diffèrent-elles de celles commises par d'autres mineurs ? *Les cahiers de plaidoyer-victime antenne sur la victimologie*, 8, 29-35.

- **Format de publication et type de recherche**

Article qui présente les résultats d'une recherche soutenue et financée par la chaire de recherche universitaire du centre québécois Marie-Vincent sur les agressions sexuelles, l'Institut de recherche en santé au Canada et le centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (Cripas).

- **Objectifs**

L'article compare les caractéristiques des agressions sexuelles intrafamiliales et leurs séquelles en fonction du lien entretenu avec l'agresseur.

- **Méthodologie**

199 mineurs ont été inclus dans cette recherche à partir de leur première entrevue au centre Marie-Vincent (Québec). Au sein de cet échantillon, 52 dossiers ont été retenus, parmi lesquels 23 sont relatifs à des agressions commises par un membre de la fratrie, 9 sont relatifs à une agression commise par l'enfant d'un nouveau conjoint, 9 à une agression par des cousins et 11 à une agression par des amis de la famille. À partir des informations retenues lors de l'évaluation et durant l'entrevue, les caractéristiques de l'agression sexuelle ont été renseignées par les intervenants. Ces informations ont été complétées par les parents avec l'aide de l'assistante de recherche. Les données renseignées par les parents portaient sur les caractéristiques suivantes : le caractère soutenant du parent, la qualité de la relation familiale, ou encore la perception des troubles intériorisés et extériorisés chez leur enfant. Enfin, des questionnaires ont été remplis par les enfants afin d'évaluer leurs symptômes dépressifs, anxieux et dissociatifs.

- **Contexte**

Sur le même modèle que les centres de défense des enfants (Child Advocacy Centers [CAC]) créés aux États-Unis dans les années 1980, le gouvernement canadien a mis en place dans les années 2000 des centres d'appui aux enfants. Ces organismes ont vocation à minimiser les traumatismes que pourrait engendrer une procédure pénale pour les enfants, notamment en centralisant l'ensemble des démarches, qu'elles soient sociojudiciaires ou psychosociales, dans un même lieu. Le Québec dispose d'un unique centre de ce type. Créé en 2006, le centre Marie-Vincent accueille des enfants de moins de 12 ans, victimes d'agression sexuelle, et les accompagne dans une perspective systémique.

- **Principaux résultats**

L'analyse s'est centrée sur le contexte et la nature des agressions, sur les caractéristiques familiales des victimes et enfin sur les séquelles psychologiques

Définir les violences sexuelles

Ce que dit le droit :

En 2021, le Code Pénal introduit la notion d'infraction sexuelle à caractère incestueux (articles **222-22-3**) :

« les viols et les agressions sexuelles sont qualifiés d'incestueux lorsqu'ils sont commis par un ascendant, un frère, une sœur, un oncle, une tante, un grand-oncle, une grand-tante, un neveu ou une nièce, le conjoint, le concubin ou le partenaire lié par un pacte civil de solidarité d'une des personnes précédemment mentionnées dès lors qu'elle a une autorité de droit ou de fait sur la victime »

- Difficile de définir les violences sexuelles car leur qualification juridique varie d'une législation à l'autre, selon les pays, le périmètre de l'étude, l'époque.
- L'inceste et les violences sexuelles intrafamiliales sont ici entendus comme celles commises sur un enfant par un membre de sa famille ou un proche, majeur ou mineur.

Chiffrer les violences sexuelles

Figure 1.1 > Effectifs et proportions de victimes de violences avant l'âge de 15 ans

	Effectifs en milliers					
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Victimes au moins une fois avant l'âge de 15 ans						
Climat de violence entre les parents	2 094	9,8	3 395	14,9	5 489	12,4
Humiliations entre les parents	1 032	4,8	2 109	9,3	3 141	7,1
Violences physiques entre les parents	1 674	7,8	2 579	11,3	4 253	9,6
Violences psychologiques	1 156	5,4	2 670	11,7	3 826	8,7
Humiliations répétées des parents ou harcèlement intrafamilial	667	3,1	1 733	7,6	2 399	5,4
<i>dont à la fois harcèlement intrafamilial et hors intrafamilial</i>	<i>SD</i>	<i>SD</i>	114	0,5	160	0,4
Harcèlement hors intrafamilial	547	2,6	1 122	4,9	1 670	3,8
Violences physiques exercées par les parents¹	2 611	12,2	2 737	12,0	5 348	12,1
Violences sexuelles	803	3,8	2 570	11,3	3 373	7,6
Violences sexuelles intrafamiliales	387	1,8	1 398	6,1	1 786	4,0
<i>dont à la fois violences sexuelles intrafamiliales et hors intrafamiliales</i>	160	0,8	453	2,0	613	1,4
Violences sexuelles hors intrafamilial	415	1,9	1 172	5,1	1 587	3,6

1. Les violences physiques subies avant 15 ans par des personnes autres que les parents ne sont pas recensées dans l'enquête.
SD : sous le seuil de diffusion.

Note : le terme intrafamilial fait référence aux membres de la famille : père/beau-père/père adoptif, mère/belle-mère/mère adoptive, frère/demi-frère, sœur/demi-sœur, un autre parent de sexe masculin (grand-père, oncle, cousin, neveu, etc.), un autre parent de sexe féminin (grand-mère, tante, cousine, nièce, etc.). Les personnes qui ont déclaré à la fois être victimes du même type de violences (harcèlement ou violences sexuelles) dans la sphère familiale et en dehors sont décomptées dans l'intrafamilial.

Lecture : en 2021, 12,4 % des personnes ont déclaré avoir vécu un climat de violences entre leurs parents dans leur enfance. Cela concerne 14,9 % des femmes et 9,8 % des hommes.

Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire.

Source : SSMSI-Eurostat, enquête Genese, 2021.

I. Les violences sexuelles intrafamiliales : un phénomène complexe

Les travaux étudiés dans le cadre de cette revue de littérature mettent d'abord en évidence la complexité qui caractérise les violences sexuelles intrafamiliales.

1. **Lecture relationnelle de la maltraitance** : facteurs de risques multiples, cooccurrence des violences, configuration familiale à risque, mécanismes propres aux violences
1. **Le profil des auteurs de la violence** : des agresseurs plus diversifiés que dans l'imaginaire collectif (majeur et mineur)
2. **Le profil des victimes** : lié, entre autres, au genre et à l'âge (des victimes jeunes)
3. **Les conséquences des violences vécues durant l'enfance** : des conséquences graves sur la vie entière (importance du repérage précoce)

II. Repérage, diagnostic et processus de révélation des violences sexuelles intrafamiliales

A) Les signaux d'alerte et le repérage

Modification du comportement de l'enfant :

- Souffrances psychiques : troubles alimentaires, insomnie, refus de se laver, comportement sexuel inapproprié...
- Les maux du corps : maux de ventre, de tête, énurésie, encoprésie, saignements...
- Dans l'ensemble tous les enfants ont fait des signes à l'adulte qui s'occupe d'eux (Flām, Haugstveldt, 2013)

II. Repérage, diagnostic et processus de révélation des violences sexuelles intrafamiliales

La révélation de l'enfant :
un processus ni linéaire ni immédiat



L'adulte doit être en capacité d'entendre
de telles révélations et d'y donner suite

III. Accompagnements, soins et implications pour la pratique

Le processus de rétablissement de l'enfant s'inscrit dans des dimensions multiples et des temporalités différentes qui se croisent et se superposent :

- 1) **Accompagnement socioéducatif** : en fonction du niveau de développement de l'enfant
 - 2) **Accompagnement psychothérapeutique** (TF-CBT) : traiter l'état de stress post-traumatique, les problèmes émotionnels et comportementaux, le sentiment de honte et la culpabilité associée
 - 3) **Accompagnement judiciaire** : recueillir la parole sans traumatiser de nouveau (NICHD) et reconnaître l'enfant comme victime
 - 4) **Prévention** : pour repérer et diminuer les risques de récurrence ou de transmissions transgénérationnelles.
- Ces différents types d'accompagnement, nécessairement pluridisciplinaires, sont à penser en réseau au sein de la chaîne de protection



Liens internet utiles

- ✓ [Revue de littérature](#), septembre 2023 – « ***L'inceste et les violences sexuelles intrafamiliales : protéger l'enfant victime*** »
- ✓ [Fiche synthétique](#), septembre 2023 – « ***Inceste et violences sexuelles intrafamiliales : comprendre, repérer, protéger*** ».
- ✓ [Fiche dispositif](#), janvier 2020 - « ***Service d'Accompagnement Educatif Spécifique. Association Girondine d'Education spécialisée et de Prévention sociale*** » - Bordeaux (33).

3. ARTICULER RECHERCHE ET PRATIQUE : REGARD SUR UN PROGRAMME D'INTERVENTION POUR SOUTENIR LE LIEN PARENT-ENFANT

Cannelle Campanella, Chargée d'études à l'ONPE

Caroline Touraut, Chargée d'études à l'ONPE

*Camille Danner Touati, Maître de conférences en psychologie du développement,
Université Paris Nanterre*

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET SES RECHERCHES SOUTENUES

Le Conseil scientifique

- ❑ Organe indépendant consultatif
- ❑ 20 membres pluridisciplinaires :
 - 10 représentants d'organismes commanditaires de recherches
 - 10 chercheurs experts en protection de l'enfance national et international



Les recherches soutenues

- Cofinancement
- Rigueur Scientifique
- Articuler connaissances et observations des pratiques institutionnelles et professionnelles
- Regards pluridisciplinaires
- Recherches ancrées sur le terrain

Un suivi entre 18 mois et 24 mois

- Au bout de 9 mois → Rapport intermédiaire et audition de l'équipe de recherche
- A l'issue de la recherche → rapport final et audition de l'équipe de recherche

Evalue, soutient et valorise des travaux de recherche inédits dans le cadre de ses deux appels à projets annuels :

- Un appel ouvert
- un appel thématique

Organise tous les deux ans le « Prix de thèse ONPE-Fondation de France »

Près de 80 projets de recherches soutenus depuis 2005

Un budget annuel de 100 000 euros en moyenne

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET SES RECHERCHES SOUTENUES

Des recherches ancrées sur le terrain

- Par l'expression des besoins :
Choix des thématiques des appels à projets annuels.
- Dans la réalisation de la recherche :
Des enquêtes menées de façon empirique dans les institutions de protection de l'enfance.
- Dans les résultats des recherches :
Des recherches qui produisent des recommandations et parfois aboutissent à la validation d'outils éprouvés.

La valorisation des recherches soutenues par le CS

Publication d'un rapport de recherche accompagné d'un résumé et d'une synthèse

Site internet de l'ONPE



Webconférence d'1h30 pour faire dialoguer chercheurs et professionnels autour d'une recherche

Articuler recherches et pratiques



Format synthétique de 4 pages qui présente les principaux résultats de la recherche

ONPE Synthèses



Cycle de séminaires visant à initier une réflexion collective à partir de travaux scientifiques sur une thématique spécifique

Séminaires de recherche



Vidéothèque qui propose des vidéos de formats diversifiés visant à diffuser les connaissances scientifiques

Chaine Youtube de l'ONPE



ARTICULER RECHERCHES ET PRATIQUES

Les séminaires de recherche de l'ONPE

Les séminaires de recherche composés de 4 séances visent à :

- ❑ Offrir un **regard pluridisciplinaire** sur des questions de recherche peu traitées
- ❑ Apporter des **connaissances scientifiques utiles à la pratique**
- ❑ Ouvrir un dialogue et **une réflexion partagée** avec les acteurs de la protection de l'enfance

Plus de
800
inscrits

Le séminaire sur les négligences intrafamiliales

Lien d'accès vers le replay vidéo [des séances](#) sur la chaîne YouTube de l'ONPE

Une des 5 formes de maltraitance pour l'OMS

Elles se définissent comme **une absence de réponse aux besoins de l'enfant**

Importance du **repérage précoce** pour éviter les **conséquences majeures sur le développement** de l'enfant

Approche **écosystémique, attachementiste et développementale**

Nécessité d'agir simultanément

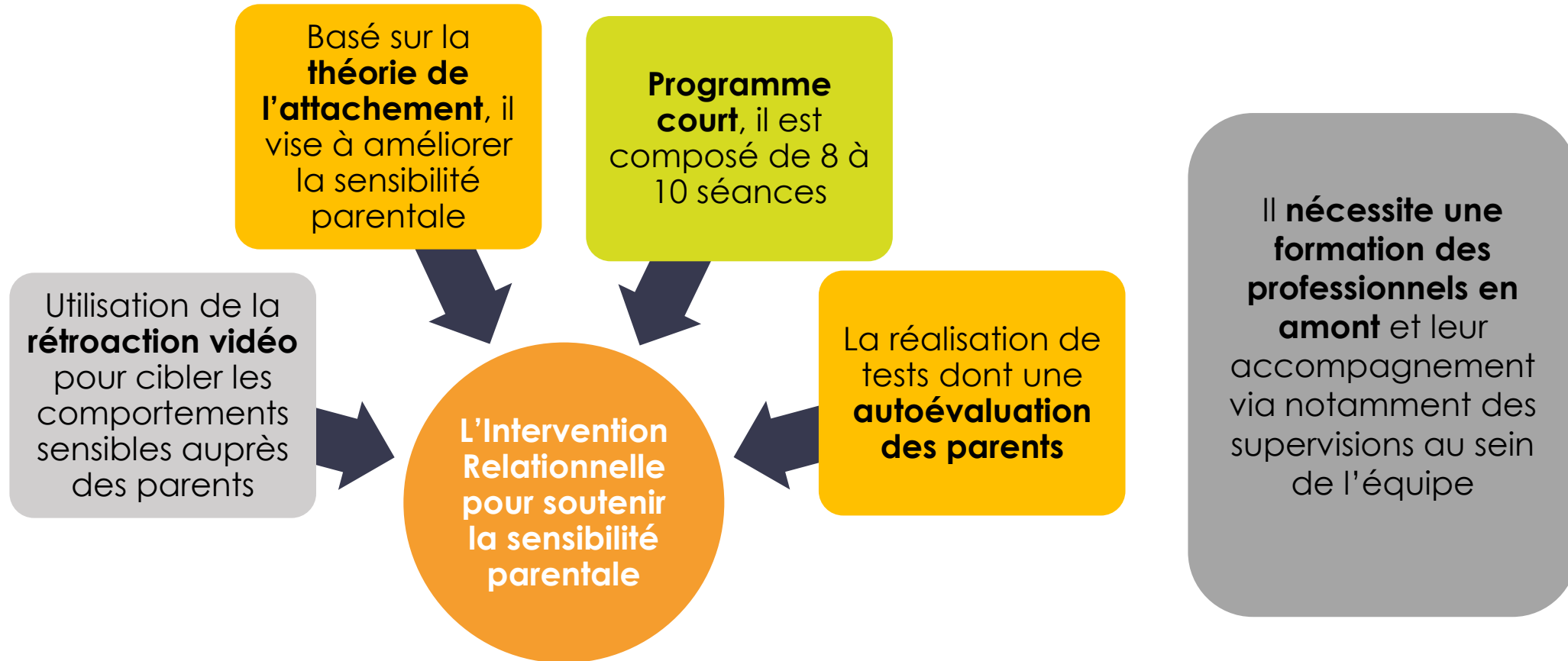
Enfants

Parents

Relation
parents-
enfants

Vulnérabilités
sociales des
familles

ARTICULER RECHERCHES ET PRATIQUES



Objectif :

Expérimenter l'implantation, dans une structure de MO, d'un programme de prise en charge nommé Intervention relationnelle développé au Canada.

L'intervention relationnelle

Soutenir la relation
d'attachement pour favoriser le développement de
l'enfant

Par Camille DANNER TOUATI, Ph.D., Université Paris Nanterre / Pressoirs du Roy



Lien vers [le rapport et la synthèse](#) : « Apports de l'intervention relationnelle en contexte de protection de l'enfance ».

Enjeu de santé publique

ABUS NEGLIGENCE

CHILD DEVELOPMENT



Child Development, September/October 2019, Volume 90, Number 5, Pages 1684–1701

The Legacy of Early Abuse and Neglect for Social and Academic Competence From Childhood to Adulthood

K. Lee Raby
University of Utah

Jodi Martin
York University

Glenn I. Roisman and Madelyn H. Labella
University of Minnesota

R. Chris Fraley
University of Illinois at Urbana-Champaign

Jeffrey A. Simpson
University of Minnesota



Contents lists available at [ScienceDirect](#)

Child Abuse & Neglect

journal homepage: www.elsevier.com/locate/chiabuneg



Research article

The intergenerational transmission of child maltreatment: A three-level meta-analysis

Mark Assink^{a,*}, Anouk Spruit^a, Mendel Schuts^a, Ramón Lindauer^{b,c},
Claudia E. van der Put^a, Geert-Jan J.M. Stams^a

^a Research Institute of Child Development and Education, University of Amsterdam, Nieuwe Achtergracht 127, 1018 WS, Amsterdam, The Netherlands

^b De Bascule, Academic Center for Child and Adolescent Psychiatry, Meibergdreef 5, 1105 AZ, Amsterdam, The Netherlands

^c Department of Child and Adolescent Psychiatry, Academic Medical Center, University of Amsterdam, Meibergdreef 9, 1105 AZ, Amsterdam, The Netherlands



Enjeu de santé publique



Child Development, September/October 2019, Volume 90, Number 5, Pages 1684–1701

The Legacy of Early Abuse and Neglect for Social and Academic Competence From Childhood to Adulthood

K. Lee Raby
University of Utah

Glenn I. Roisman and Madelyn H. Labella
University of Minnesota

Jodi Martin
York University

R. Chris Fraley
University of Illinois at Urbana-Champaign

Jeffrey A. Simpson
University of Minnesota

Enjeu de santé publique

Risque de devenir un parent maltraitant presque 3 fois plus élevé

(Assink et al., 2018)



Contents lists available at [ScienceDirect](#)

Child Abuse & Neglect

journal homepage: www.elsevier.com/locate/chiabuneg



Research article

The intergenerational transmission of child maltreatment: A three-level meta-analysis

Mark Assink^{a,*}, Anouk Spruit^a, Mendel Schuts^a, Ramón Lindauer^{b,c},
Claudia E. van der Put^a, Geert-Jan J.M. Stams^a

^a Research Institute of Child Development and Education, University of Amsterdam, Nieuwe Achtergracht 127, 1018 WS, Amsterdam, The Netherlands

^b De Bascule, Academic Center for Child and Adolescent Psychiatry, Meibergdreef 5, 1105 AZ, Amsterdam, The Netherlands

^c Department of Child and Adolescent Psychiatry, Academic Medical Center, University of Amsterdam, Meibergdreef 9, 1105 AZ, Amsterdam, The Netherlands



Enjeu de santé publique

BESOIN D'INTERVENTIONS ADAPTÉES EN
PROTECTION DE L'ENFANCE POUR BRISER LE CYCLE
DE LA MALTRAITANCE

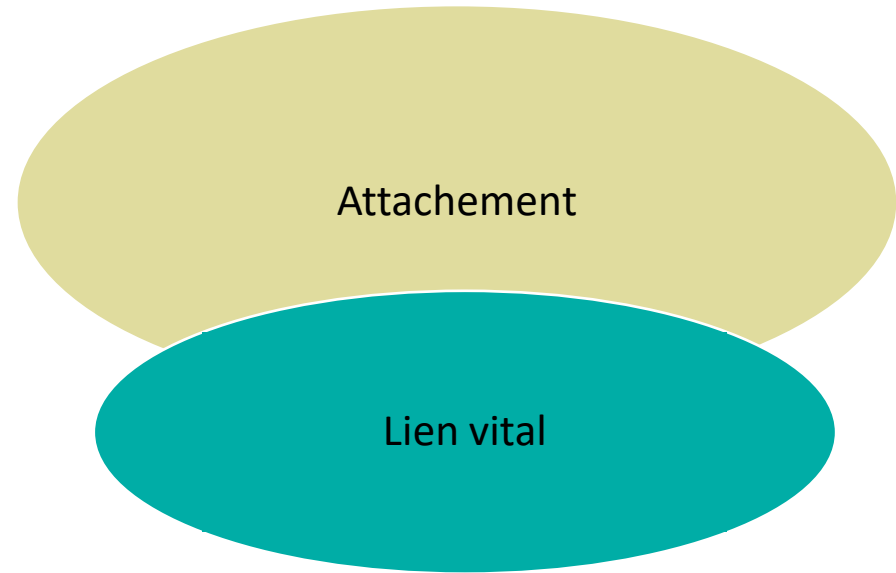
Cible des interventions

- ❖ *Sphères affectées par la maltraitance*
- ❖ *Mécanismes clés soutenant le développement*



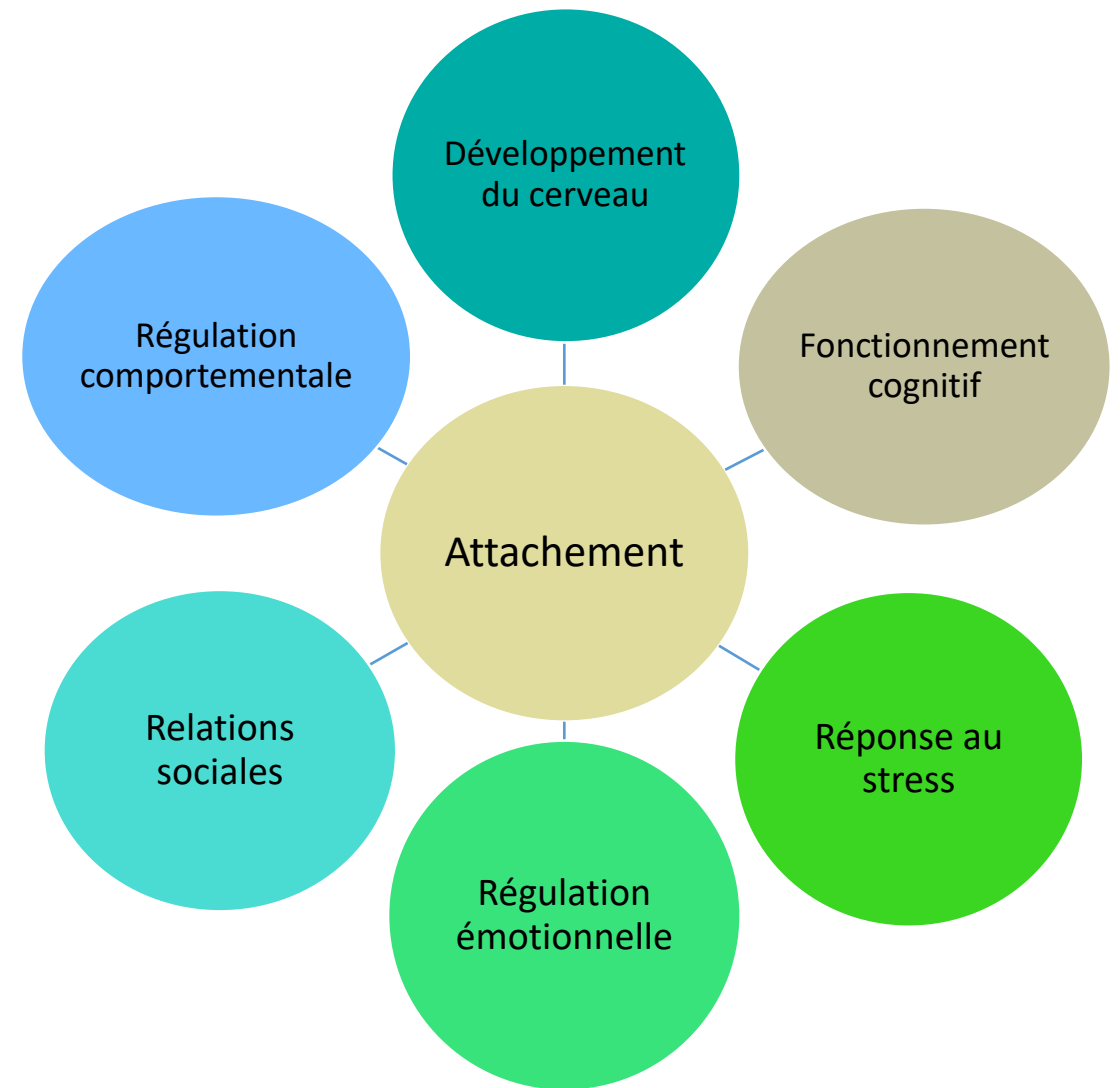
Enjeu de santé publique

L'attachement comme prédicteur de l'adaptation



Enjeu de santé publique

L'attachement comme prédicteur de l'adaptation



Jusqu'à 80 % d'attachement désorganisé
en contexte de maltraitance
Van Ijzendoorn et al. (1999)

Qu'est-ce que l'Intervention relationnelle?

Principes de base de l'attachement

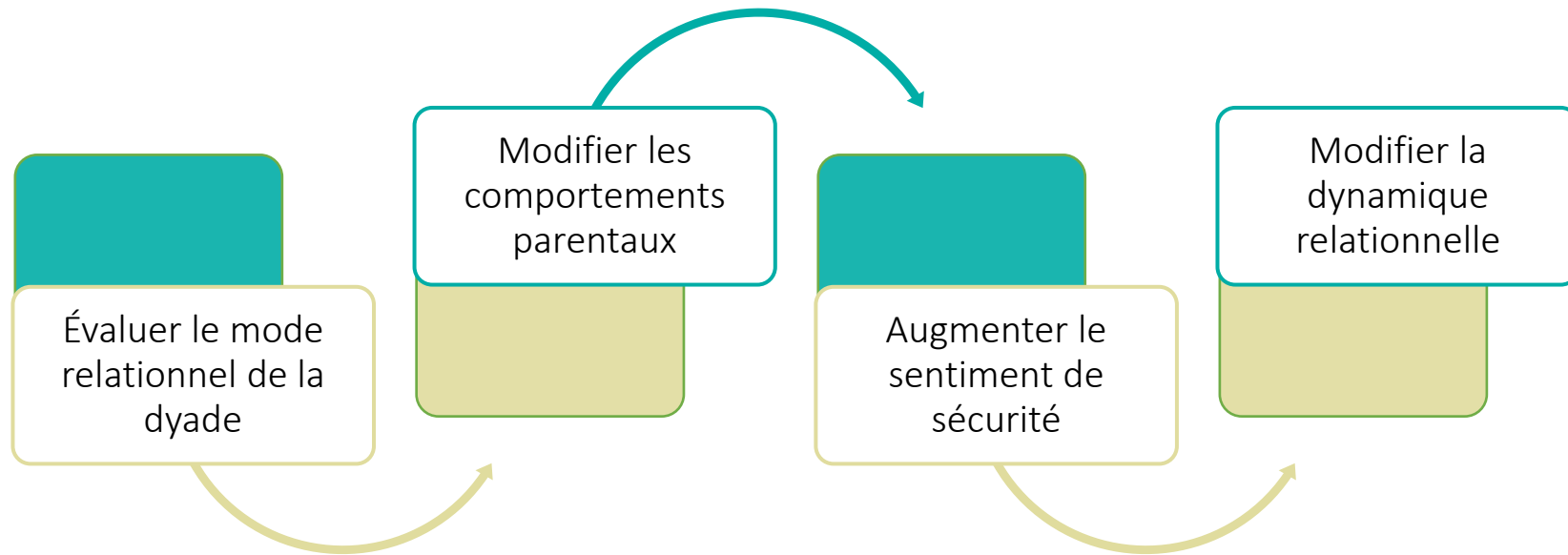
- Observation dyades
- Comportements parentaux

Vise à travailler la sensibilité parentale à travers des interactions parent-enfant filmées et de rétroactions vidéos

- Conçue et validée auprès de populations victimes de maltraitance



La logique derrière l'intervention relationnelle



Les 4 temps de la rencontre d'intervention

8 rencontres à domicile d'environ 1h – 1h30

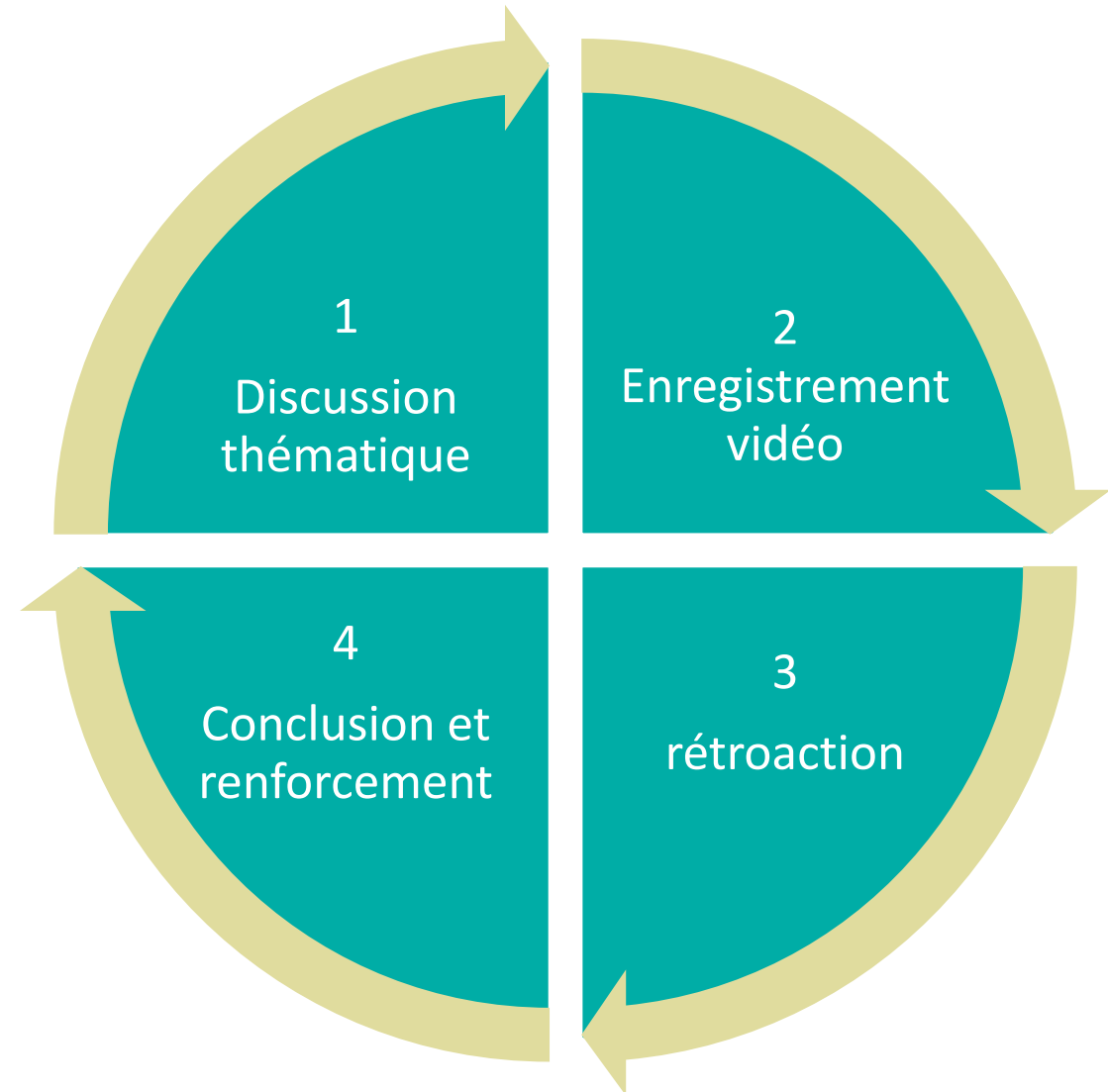
○ *Divisée en 4 parties*

1. Discussion avec le parent
2. Activité filmée (10 min max)
3. Rétroaction vidéo (20-25 min)



Renforcement des
comportements favorables

4. Conclusion de la rencontre



Implantation de l'IR dans une institution française



Formation

Intervention Relationnelle :
11 travailleurs sociaux

2 chefs de services
3 psychologues

Formation

Supervision

2 sessions : 44 h

- Maltraitance
- Traumatisme complexe
- Observation des comportements d'attachement
- Sensibilité parentale
- Etapes de l'intervention relationnelle

2 séances : 4h/mois

- Visionnage des vidéos
- Observation des interactions
- Préparation des séances

Données préliminaires

N = 53 enfants

Âge : M = 3.92 ; [12 mois-7 ans]

N = 41 parents

Âge : M = 33 ans ; [18-49]



Essai contrôlé randomisé

Intervention Relationnelle

- 28 enfants

- 20 parents



86%

Intervention Habituelle

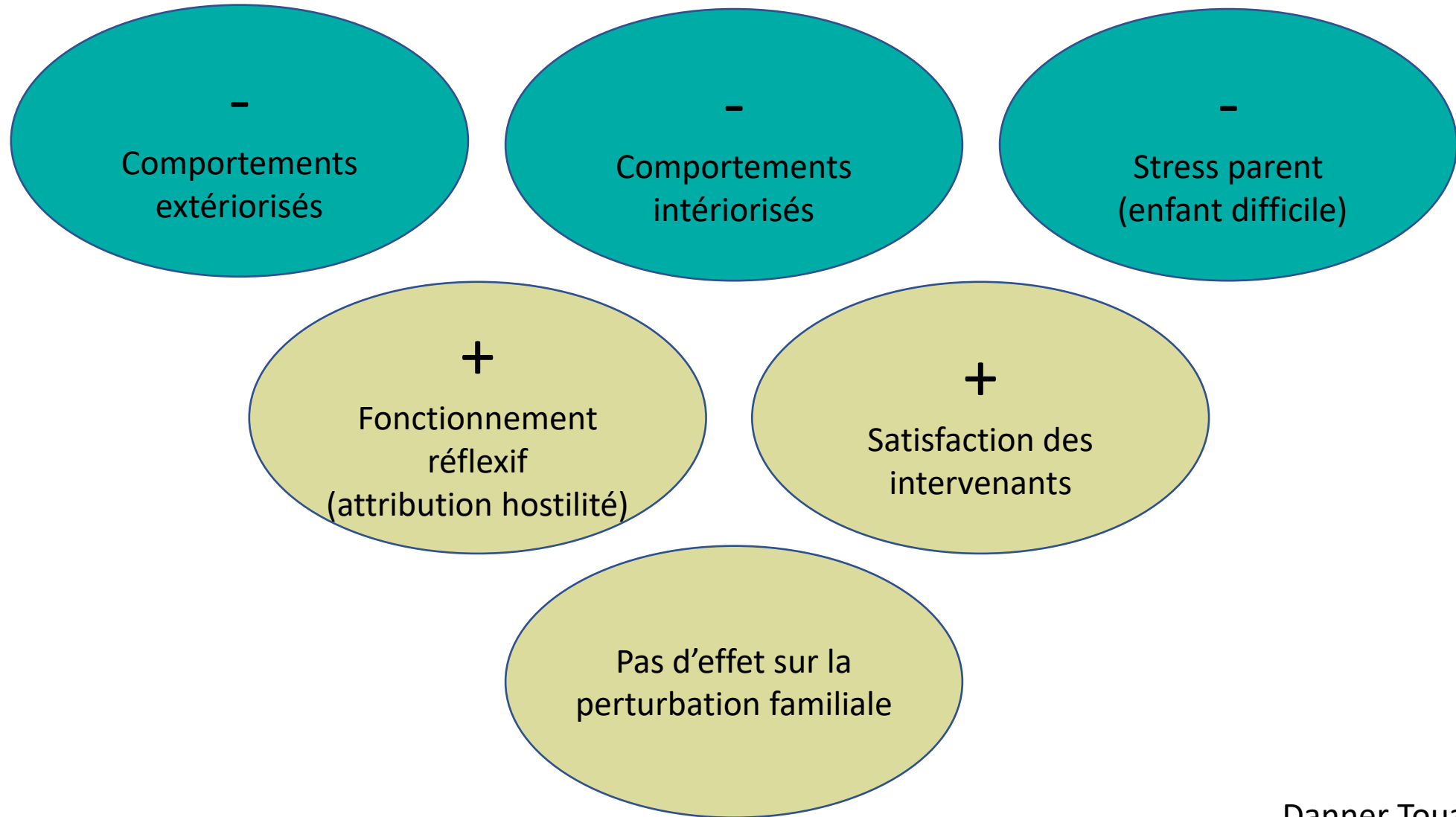
- 25 enfants

- 21 parents

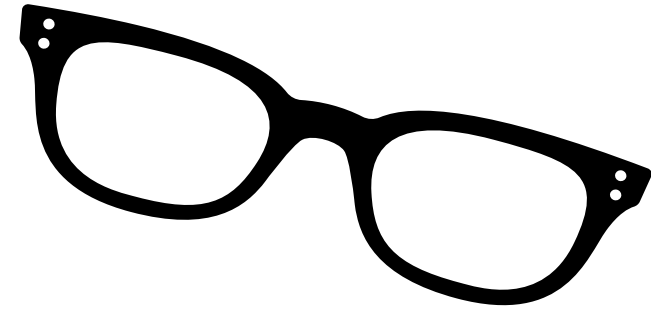


33%

Effet du groupe d'intervention



Une grille de lecture pour l'intervenant



- Développer sa lunette attachement
 - Des habilités d'observation pour mieux :
 - **RECONNAITRE** les comportements parentaux sensibles, insensibles et dysrégulés
 - **RECONNAITRE** les comportements d'attachement communiqués par les enfants
 - **ÉMETTRE** une hypothèse « relationnelle »
 - **INTERVENIR** en fonction de l'hypothèse
 - Axer ses actions sur des aspects de la relation qui ont un réel impact sur le développement de l'enfant

Intérêt de la rétroaction vidéo

Permet au parent d'être témoin de ses comportements :

1. Donne un feedback immédiat
2. Crée un recul efficace, favorise la capacité d'insight
3. Rétablit la séquence/l'organisation des événements
4. Permet de changer les biais cognitifs/projections
5. Offre la possibilité de se voir autrement (forces)



En collaboration avec :

Karine Dubois-Comtois, Ph.D : UQTR



Chantal Cyr, Ph.D : UQAM



George M Tarabulsy, Ph.D : U.Laval



Raphaële Miljkovitch, Ph.D : U. Paris 8



Aino E Sirparanta, Doctorante : U. Paris 8



Résultats de recherche Français

Données probantes

Apports de l'intervention relationnelle en
contexte de protection de l'enfant



Rapport final

Rendu le 21 février 2023

Déposé pour L'Observatoire National de la Protection
de l'Enfance



Apports de l'intervention relationnelle pour soutenir le
développement des enfants en contexte de protection de
l'enfance en France

Camille Danner Touati^{ab}
Karine Dubois-Comtois^{cd}
Chantal Cyr^{ef}
Aino Sirparanta^g
Anne-Sophie Deborde^g
George Tarabulsky^{hi}
Raphaële Miljkovitch^g

^a Université Paris Nanterre Laboratoire CliPsyD EA 4430 ; ^b MECS Les Pressoirs du Roy, Fondation Cognacq-Jay ; ^c Université du Québec à Trois-Rivières ; ^d CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal ; ^e Université du Québec à Montréal ; ^f Institut Universitaire Jeunes en difficulté ; ^g Université Paris 8 Laboratoire Paragraphe ; ^h Centre de recherche universitaire sur les jeunes enfants et les familles ; ⁱ Université Laval, Québec



Lien vers [le rapport et la synthèse](#) : « Apports de l'intervention relationnelle en contexte de protection de l'enfance ».

Résultats de recherche

Données probantes

Cyr et al. (2020), Dubois-Comtois et al. (2017) Moss et al. (2011), Tarabulsy et al. (2019)



Bénéfices pour les parents?

- ↑ Sensibilité parentale
- ↑ Qualité des interactions parent-enfant
- ↓ de placement hors du milieu familial



Bénéfices pour les enfants?

- ↑ Attachement sécurisant ou insécurisant organisé
- ↓ Problèmes extériorisés et intériorisés
- ↑ Développement moteur et cognitif



Bénéfices pour les intervenants?

- Meilleur jugement professionnel à propos de la capacité parentale
 - Les intervenants formés à l'IR sont meilleurs pour prédire la survenue de nouveaux signalements dans l'année suivant l'intervention

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Public ODPE

1.

COMMENT LES ODPE PEUVENT-ILS SE SAISIR DES INDICATEURS D'ACTIVITES DES CRIP ?

Animation par Séverine Delaville, Anne Oui et Milan Momic – Chargé(e)s d'études et de mission à l'ONPE

Modérateur : Louise Genest, Chargée d'études à l'ONPE



Public DEF

2.

DES PERSONNES RESSOURCES AUTOUR DE L'ENFANT : TRAVAILLER AVEC DES BENEVOLES EN PROTECTION DE L'ENFANCE (TIERS, PERSONNES DE CONFIANCE, MENTORS, PARRAINS)

Animation par Lucile Basse, Marion Cerisuela et Magali Fougere Ricaud – Doctorante en contrat Cifre et chargées de mission à l'ONPE

Modérateur : Gaëlle Castrec, Chargée d'études à l'ONPE

Atelier

1. COMMENT LES ODPE PEUVENT-ILS SE SAISIR DES INDICATEURS D'ACTIVITE DES CRIP ?

Séverine Delaville, Chargée d'études à l'ONPE

Milan Momic, Chargé d'études à l'ONPE

Anne Oui, Chargée de mission à l'ONPE

Modération : Louise Genest, Chargée d'études à l'ONPE

Les missions prioritaires au sein des Observatoires départementaux de la protection de l'enfance en 2022



Source : Etat des lieux de la mise en place des ODPE en France en 2022, ONPE.



La note « Etat des lieux de la mise en place des ODPE en France en 2022 » est accessible en suivant [ce lien](#)

Les ODPE et les indicateurs CRIP



L'enquête « Etat des lieux de la mise en place des ODPE en France en 2022 » interrogeait l'utilisation, par les référents ODPE, des indicateurs d'activité des CRIP travaillés et définis par l'ONPE. Les résultats révèlent que :

44%

Parmi les 92 ODPE mis en place en 2022, 44% d'entre eux utilisent les indicateurs CRIP travaillés avec l'ONPE

35%

35% des ODPE installés ont été en capacité de renseigner au moins les deux premiers indicateurs CRIP

30%

30% des ODPE installés ont été en capacité de renseigner les trois premiers indicateurs CRIP

Source : Etat des lieux de la mise en place des ODPE en France en 2022, ONPE / La note est accessible en suivant [ce lien](#)



L'observation de l'activité des CRIP au regard du cadre législatif

Loi du
5 mars
2007

Création des Observatoires départementaux de la Protection de l'enfance (ODPE) dans chaque département - art L. 226-3-1 du CASF.

Création des Cellules départementales de recueil des informations préoccupantes (CRIP) - art L. 226-3 du CASF.

5 missions
confiées
aux ODPE

Dont la 1^{ère} mission consiste à :
« recueillir, examiner et analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département, au regard notamment des informations pseudonymisées transmises dans les conditions prévues à l'article L.226-3-3 du CASF »

Loi du
16 mars
2016

Réalisation de l'évaluation de l'information préoccupante par une équipe pluridisciplinaire pour l'ensemble des mineurs présents au domicile.
- Décret n° 2016-1476 du 28 octobre 2016.

Loi du
7 février
2022

Généralisation d'un « référentiel national d'évaluation des situations de danger » élaboré par la HAS.



Du côté de
l'ONPE...



2008 : 4^e Rapport au gouvernement et au parlement, chapitre 1.

« Les cellules de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes : une mise en place progressive » p. 7-49.



2011 : Publication d'une enquête

« Enquête nationale informations préoccupantes ».

Rappel de la démarche

- ❖ Attentes portent sur la connaissance de l'activité des Crip,
- ❖ 11^{ème} RAGP : impossibilité de produire des indicateurs comparables et nationaux,
- ❖ GT réunissant 5 CRIP, la Drees, le Snated et l'ONPE : proposition de 10 indicateurs socles sur l'activité des CRIP

Rappel des 10 indicateurs socles définis

❖ Une proposition de 10 indicateurs socles sur l'activité des CRIP

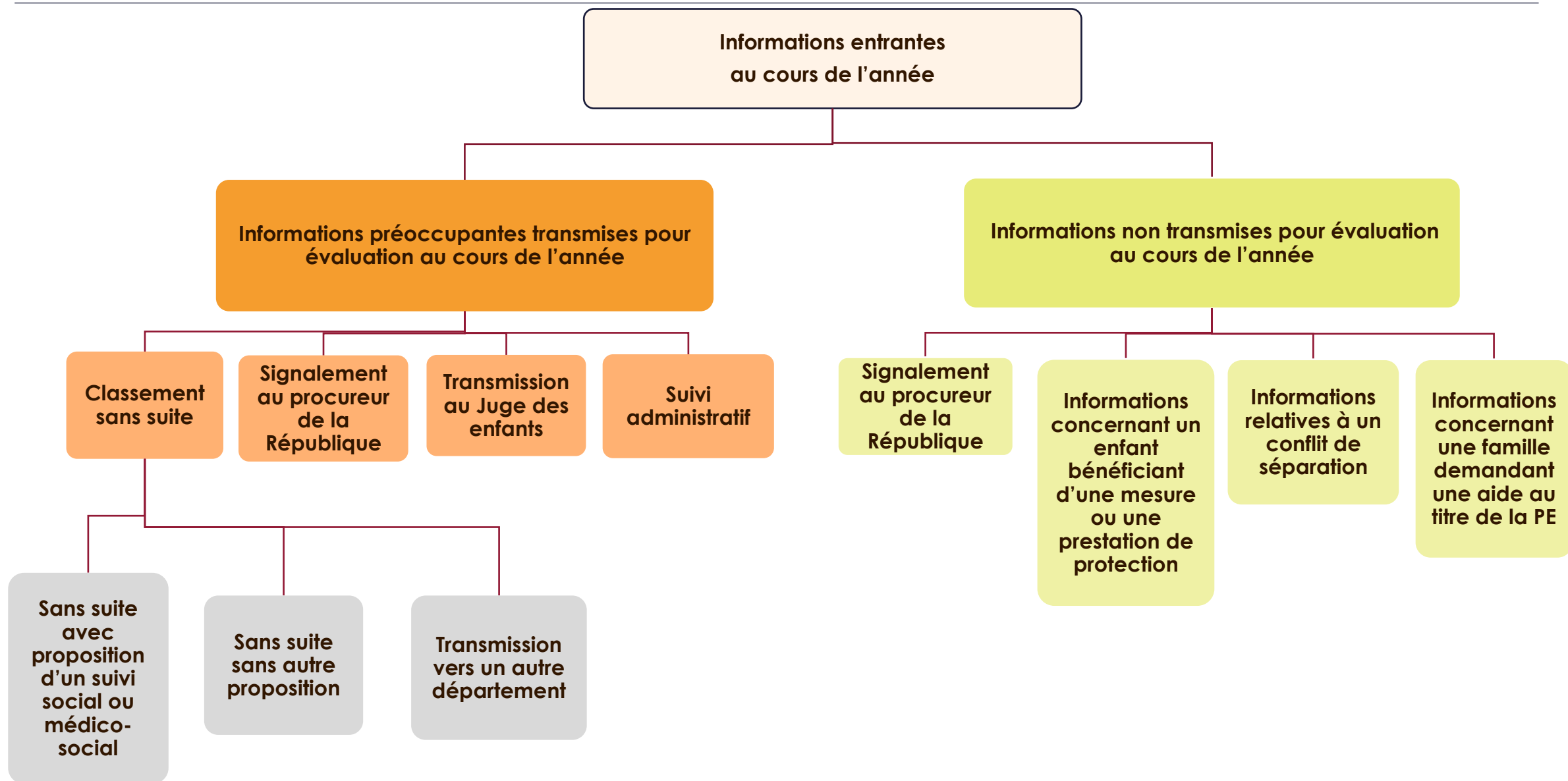
- 1- Nombre d'informations entrantes au cours de l'année
- 2- Nombre d'informations préoccupantes transmises pour évaluation au cours de l'année
- 3- Nombre d'informations non transmises pour évaluation au cours de l'année.
- 4- Origine des IP transmises pour évaluation et origine des informations non transmises pour évaluation
- 5- Nombre d'enfants concernés par une IP qualifiée et évaluée
- 6- Les suites après évaluation de l'IP
- 7- Sexe des enfants faisant l'objet d'une IP
- 8- Classe d'âge des enfants faisant l'objet d'une IP
- 9- Lieu de vie des enfants
- 10- Danger ou motif de l'IP

6
indicateurs
d'activité

3 indicateurs
populationnels

Indicateur relatif au danger ou au motif de l'IP

Illustration d'un circuit des indicateurs d'activité



**Merci de nous envoyer vos rapports d'activités CRIP
et/ou vos tableaux de bord à l'adresse suivante :**



milan.momic@france-enfance-protgee.fr

onpe.direction@france-enfance-protgee.fr



Liens internet utiles

- ✓ 4^e RAGP, décembre 2008 – « **Etat des lieux de la mise en place des cellules de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes. Nouvelle estimation du nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure** ».
- ✓ Enquête nationale, octobre 2011 – « **Enquête nationale informations préoccupantes** ».
- ✓ Note d'actualité, mars 2018 – « **Proposition d'un socle minimum d'indicateurs relatifs à l'activité des CRIP** ».
- ✓ Note d'actualité, juin 2021 – « **Le suivi de la mise en place des indicateurs d'activités des CRIP** ».



Atelier

2. DES PERSONNES RESSOURCES AUTOUR DE L'ENFANT : TRAVAILLER AVEC DES BENEVOLES EN PROTECTION DE L'ENFANCE (TIERS, PERSONNES DE CONFIANCE, MENTORS, PARRAINS)

Lucile Basse, Chargées d'études et doctorante en contrat Cifre à l'ONPE
Marion Cerisuela, Chargée de mission – PJJ à l'ONPE
Magali Fougere Ricaud, Chargée de mission – Magistrate à l'ONPE

Modération : Gaëlle Castrec, Chargée d'études à l'ONPE



Note juridique ONPE (mai 2022). La loi de février 2022 relative à la protection des enfants : contexte, analyses et perspectives.



Tillard B. et Mosca S. (2016). Enfants confiés à un proche dans le cadre de la protection de l'enfance. Rapport de recherche, ONPE.



Tillard B., Aranda C. et Marquet L. (2020). Les orphelins confiés à leurs proches en protection de l'enfance. Mopador, ONPE.

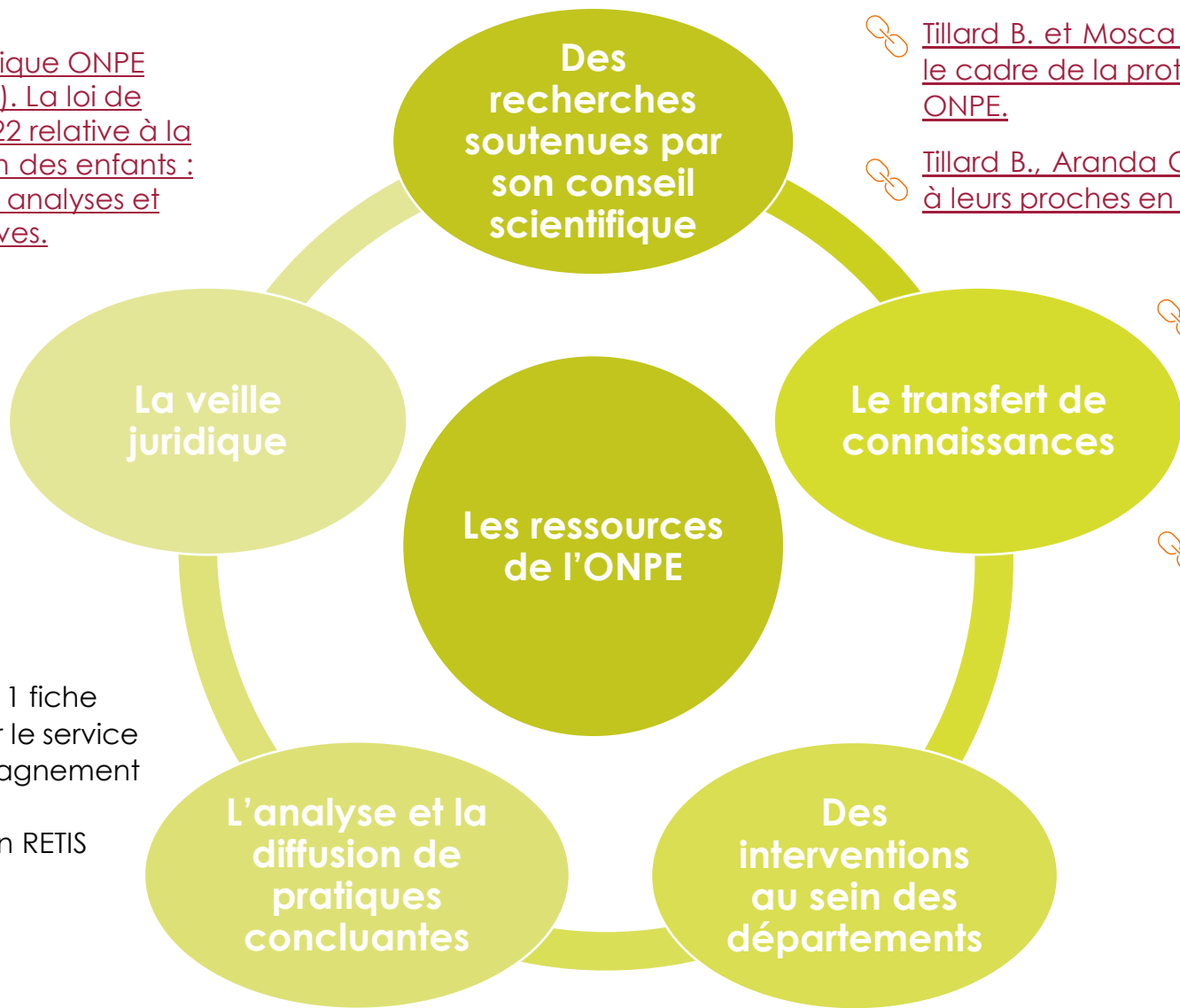


ONPE Synthèses, Echos de la recherche : Tillard B., Aranda C. et Marquet L. (2022). Les orphelins confiés à leurs proches en protection de l'enfance.



ONPE Synthèses, Repères en protection de l'enfance : L'accueil des enfants par des tiers : des formes et des besoins pluriels (2023)

A paraître : 1 fiche dispositif sur le service d'accompagnement des tiers de l'association RETIS



Recourir à des non-professionnels : les enjeux

Des ressources mobilisables dans l'intérêt des enfants

- Constat de la **faiblesse des supports relationnels** des jeunes accompagnés (Frechon, Dumaret, 2008).
- Intérêt pour les enfants confiés de pouvoir s'appuyer sur des **relations affectives durables, non concurrentes des relations parentales et complémentaires à l'accompagnement proposé par les professionnels**.
- **L'accueil par un tiers du point de vue de l'enfant** : échapper à la stigmatisation du placement institutionnel, bénéficier d'un « chez soi » où culture et mémoire familiales sont présentes, renforcement de l'estime de soi avec le sentiment de pouvoir compter *sur* quelqu'un et de compter *pour* quelqu'un (Sellenet, 2015).
- **Un mode d'accueil sous utilisé en France** : 13 357 mineurs confiés à un TDC ou un membre de la famille au 31 décembre 2021, soit 7,9% de l'ensemble des enfants confiés avec une surreprésentation dans les DROM (hors Mayotte) (15,9%) (enquête Aide sociale de la DREES).
- **Parrainage** : l'enrichissement du capital social et des effets positifs sur l'estime de soi et la confiance en soi (Sellenet, 2015) / **mentorat** : amélioration de la confiance en soi, des aspirations scolaires et de la motivation des enfants (Garcia-Molsosa, Collet-Sabé, Montserrat, 2019).

Recourir à des non-professionnels : les enjeux

Pour les organisations et les pratiques professionnelles

- Des enjeux de **repérage** des ressources
- D'**évaluation** au regard des besoins de l'enfant
- Un délicat **équilibre** : souplesse et ouverture sur l'extérieur // accompagnement, sécurité et contrôle des bénévoles

	Accueillant durable et bénévole	TDC Membre de la famille	Parrain Marraine	Mentor	Personne de confiance
	L221-2-1 CASF D 221-16 à D221-24 CASF	375-3 Code civil D 221-24-2 à D221-24-4 du CASF	L 221-2-6 I En attente décret	L 221-2-6 II En attente décret	L223-1-3 D223-11-1
Rôle 	Accueillir l'enfant Répondre à ses BFE		Relation durable Temps partagé	Favoriser l'autonomie et le développement de l'enfant	Accomp. l'enfant dans ses démarches
Décision 	PCD avec accords écrits hors AE	Juge des enfants AE	PCD avec accords des TAP		Choix de l'enfant en concertation avec le réfèrent
L'enfant 	L'enfant est informé et entendu Critère de l'intérêt de l'enfant		Proposition faite à l'enfant si tel est son intérêt		
Evaluer 	-Evaluation préalable à la décision -Tous les ans/six mois (L 223-5 CASF)				Non
Contrôle 	-Contrôle des antécédents judiciaires par le PCD -contrôle par l'ASE		Association ET ASE		Non
Accomp 	ASE ou SH		Association ET ASE		Non
Indté 		Frais d'entretien et d'éducation R228-3	Pas d'indemnité (Subvention associative)		Non

Focus sur l'organisation des accueils durables et bénévoles

(articles D 221-16 à D221-24 du CASF)



Evaluations préalables et en cours d'accueil,

Information préalable délivrée au tiers, à l'enfant et aux titulaires de l'AP,



Recueil de l'accord écrit des parents (ou du tuteur/conseil de famille) et du tiers,

Avis de l'enfant en s'assurant de sa compréhension,



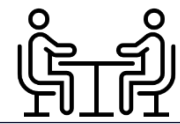
Contrôle des antécédents judiciaires du tiers et des majeurs vivant à son domicile

« Le tiers fait l'objet de contrôles par le service de l'ASE. »,



« Le PCD met en place un accompagnement et un suivi du tiers ».





Qui ?

- Un service du conseil départemental ou un service/organisme habilité

Pourquoi?

- S'assurer de la prise en compte des BFE, de l'adéquation de l'accueil au PPE , du développement de l'enfant
- Apporter aide et soutien au tiers

Comment ?

- Modalités de contact ASE en cas d'urgence
- Entretiens et visites au domicile du tiers
- Référent
- Renforcé pour les enfants de moins de trois ans
- Appui possible sur un réseau de partenaires de proximité

Focus sur l'organisation de l'accompagnement du tiers ou du membre de la famille désigné par le JDE

Décret du 28 août 2023, articles D 221-24-2 à D221-24-4 du CASF



Le JDE notifie sa décision au PCD du lieu de résidence du « TDC »



Le PCD fixe le montant et les modalités de versement de l'allocation d'entretien, d'éducation et de conduite de l'enfant (L228-3 et R228-3 CASF)



Evaluations régulières en cours d'accueil (6 mois/un an) transmises au JDE par le PCD

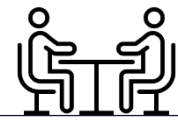


Information du JDE par le PCD si l'évaluation fait apparaître inadéquation accueil et BFE



Le JDE charge le service (ASE ou SH) d'informer et d'accompagner la personne à qui l'enfant est confié





Qui ?

- Un service du conseil départemental ou un service/organisme habilité

Pourquoi?

- Assurer la prise en compte des BFE, l'implication des « TDC » dans la mise en œuvre du projet pour l'enfant, « la contribution de cet accueil au développement physique, affectif, intellectuel et social de l'enfant »
- Apporter aide et soutien au tiers

Comment ?

- Modalités de contact ASE en cas d'urgence
- Entretiens et visites au domicile du tiers
- Référent
- Renforcé pour les enfants de moins de trois ans
- Appui possible sur un réseau de partenaires de proximité
- « prend en compte » le lien avec les parents
- « rencontre également l'enfant de manière régulière »

L'accueil par des tiers : les enjeux spécifiques au regard de la recherche



Le faible recours aux proches en protection de l'enfance : quels freins, quels leviers ?

- Engager la réflexion sur les **craintes** des professionnels vis-à-vis de ce mode d'accueil, les motivations des tiers étant interrogées et souvent marquées par la suspicion (Sellenet, 2015)
- Le rôle central de l'**évaluation préalable** des ressources existantes dans l'environnement de l'enfant pour développer, de façon sécurisée, ce mode d'accueil (Sellenet & L'Houssni, 2013)

Des besoins pluriels d'accompagnement

- Concilier soutien et information du **tiers** // prise en compte des **besoins fondamentaux de l'enfant** // accompagnement des **parents** lorsqu'ils sont présents dans la situation // attention prêtée aux **relations** tiers/enfant/parents
- **Des médiations parfois nécessaires**, une zone de faiblesse identifiée dans les prises en charge

L'accueil par des tiers : les enjeux spécifiques au regard de la recherche



Les besoins des tiers plus particulièrement renseignés

- **Une faible connaissance des tiers relative à leurs droits et devoirs**, notamment en matière d'aides financières. (Tillard & Mosca, 2019)
- Un soutien nécessaire sur **le registre relationnel**, par exemple concernant le maintien des relations parent-enfant ou encore la confrontation aux vécus potentiellement traumatiques des enfants (Sellenet & L'Houssni, 2013)
- **Des difficultés juridiques**, par exemple liées aux problèmes quotidiens de décision relevant de l'autorité parentale (Ibid.)
- **Un sentiment d'isolement**, le besoin d'échanger, notamment au travers de **groupe de parole** pour évoquer les problèmes du quotidien, **entre pairs ou avec un interlocuteur neutre**

Des dispositifs d'accompagnement dédiés : l'exemple du service de l'association RETIS



Un accompagnement multidimensionnel articulé autour de 4 axes

- ➡ **un suivi du développement de l'enfant**, avec une attention portée à la question de ses loyautés et attachements ;
- ➡ **un soutien matériel**, avec le versement de l'allocation d'entretien au tiers digne de confiance et une recherche de fonds pour proposer diverses activités aux enfants
- ➡ **une aide aux tiers**, incluant une information et un appui concernant les questions juridiques et administratives, les besoins de l'enfant, etc. La notion de répit est également pensée pour prévenir l'épuisement des tiers
- ➡ **une approche de coparentalité ou médiation**, pour résoudre ou apaiser les conflits et trouver des accords communs tournés vers l'intérêt de l'enfant.

Temps d'échanges avec la salle



Quelles évolutions dans les départements relatives à ces différentes modalités réglementaires ?



Quelles sont les particularités à travailler avec des bénévoles en protection de l'enfance ?



Quelles précautions nécessaires pour garantir la sécurité des enfants ?



Restitution en plénière des travaux en ateliers



Conclusion

MAGALI FOUGERE RICAUD

Chargée de mission – Magistrate à l'ONPE

RESTONS EN LIEN

Retrouvez les publications et rencontres de l'ONPE en accès gratuit via :

- Notre site internet (www.onpe.gouv.fr)
- Notre lettre mensuelle (pour s'inscrire [cliquez ici](#))
- Notre LinkedIn 



Une adresse générique pour le réseau des ODPE :
onpe.reseauodpe@france-enfance-protgee.fr